

REPUBLIQUE DU NIGER



Fraternité, Travail, Progrès

**SYNTHESE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE
SECURITE DE PROXIMITE ET DE SON PLAN
D' ACTIONS 2022-2026.**

Mars 2023

INTRODUCTION

Dans le cadre de la gestion sécuritaire au Niger, une place importante est réservée à l'implication des communautés locales. C'est ainsi que le Niger, avec l'appui de l'Institut des Etats Unis pour la Paix (USIP), s'est doté d'une stratégie nationale de sécurité de proximité (SNSP) adoptée par décret **n°2022-520/PRN/MI/D du 14 avril 2022 et son plan d'actions 2022-2026.**

Elle est une émanation de la stratégie nationale de sécurité intérieure (SNSI). En effet, la SNSP et son plan d'actions 2022-2026 constituent désormais le cadre de référence de toutes les actions de rapprochement des Forces de Défense et de Sécurité avec la population pour la coproduction de la sécurité de manière inclusive, participative et responsable.

La synthèse s'articule autour de quatre (4) parties :

- I. L'ANALYSE DU CONTEXTE SECURITAIRE NATIONAL
- II. LA REVUE DES EXPERIENCES ET LES LECONS TIREES
- III. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES.
- IV. LE PLAN D'ACTION

I. ANALYSE DU CONTEXTE SECURITAIRE NATIONAL

1.1. Une fragilité sécuritaire en proie à de fréquents chocs :

- Les facteurs internes de fragilité sécuritaire :

- ✓ Mutation politique et institutionnelle des années 1990 ;
- ✓ Programme d'ajustement structurel ;
- ✓ Emergence des mouvements insurrectionnels armés au Nord et à l'Est ;
- ✓ Développement de divers trafics illicites ;
- ✓ Présence des mines anti personnelles et antichars ;
- ✓ Extension de l'insécurité aux autres régions en s'appuyant sur le trafic illicite d'armes à feu ;
- ✓ Exacerbation des conflits communautaires pour le contrôle des ressources naturelles ;
- ✓ Montée en puissance de l'intolérance religieuse

- ✓ Persistance d'une conception de la sécurité qui néglige la prévention et le partenariat
- ✓ Développement de l'incivisme et des comportements antisociaux ;
- ✓ Non-respect des textes par certains agents des FDS ;
- ✓ Manque de partialité supposé ou réel de certains FDS du fait de l'exacerbation du phénomène de corruption ;
- ✓ Insuffisante communication par les FDS.

1.2. Les violents chocs externes :

- ✓ La guerre civile en Libye ;
- ✓ L'occupation du nord du Mali ;
- ✓ La montée en puissance de la secte *Boko Haram*

2. Défis sécuritaires spécifiques des régions.

Ces défis spécifiques sans être exhaustifs sont pour les régions de :

- **Agadez**
 - ✓ Coupeur de routes ;
 - ✓ Immigration irrégulière et traite de personnes.
- **Diffa**
 - ✓ Attaques contre les populations civiles et les positions des FDS ;
 - ✓ Enlèvement et demande de rançon ;
- **Dosso**
 - ✓ Trafic et consommation de drogue.
 - ✓ Conflits éleveurs-agriculteurs.
- **Maradi**
 - ✓ Conflits communautaires
 - ✓ Fraude d'hydrocarbure.
- **Niamey**
 - ✓ Insécurité routière ;
 - ✓ Troubles sociopolitiques (manifestations violentes).
- **Tahoua**
 - ✓ Attaques contre les populations et les positions des FDS ;
 - ✓ Conflits communautaires.
- **Tillabéri**
 - ✓ Vol et extorsion de bétail ;
 - ✓ Exaction des milices d'auto défense.
- **Zinder**
 - ✓ Extrémisme religieux violent ;
 - ✓ Phénomène des « palais ».

II. LA REVUE DES EXPERIENCES

2.1. Les initiatives portées par les autorités centrales :

✓ Les initiatives portées directement par le Gouvernement :

- *La milice du PPN-RDA ;*
- *Les patrouilles de la Samaria ;*
- *Les comités communaux de paix (CCP);*
- *Les initiatives spécifiques aux différents corps des FDS.*

✓ Les initiatives conduites indirectement par le Gouvernement :

- *Les Unités de police municipale mises en place dans le cadre de l'Instrument de Stabilisation à Court Terme (IDS) ;*
- *Les initiatives portées par le Renforcement des Capacités de la Police (RECAP) ;*
- *L'expérience de Search for common ground;*
- *Les comités de vigilance soutenus par le PNUD ;*
- *Les comités villageois de prévention de l'OIM.*
- *L'expérience du projet « Dialogue sur la justice et la sécurité » (JSD);*
- *La stratégie communale de sécurité communautaire et de cohésion sociale (SDS sahel Niger);*
- *L'institut danois et la fondation Hans Seidel;*
- *Projet de stratégie de police de proximité (GIZ).*
- ✓ Les initiatives portées par les dynamiques communautaires ou locales :**
- *Les groupes d'autodéfense (Yan Banga) ;*
- *Les comités de vigilance mis en place pour combattre les rébellions;*
- *Les unités de police municipales mises en place par certaines communes.*

2.2. Les leçons tirées des expériences.

- *La participation des populations permet de prévenir l'insécurité ;*
- *La redevabilité des FDS un facteur de durabilité des actions ;*
- *Le sentiment de sécurité qu'éprouve une population vis-à-vis des FDS conditionne sa propension à collaborer avec lesdites forces ;*

- La présence des FDS sur le terrain crée la proximité avec les populations.
- Les populations peuvent contribuer au financement de la sécurité ;
- La neutralité politique des actions de sécurité est un gage de leur appropriation sur le long terme ;
- L'incivisme des populations est une contrainte à la durabilité des actions ;
- Dans les zones frontalières, les interventions des deux côtés de la frontière doivent être harmonisées.

III. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

3.1. Vision, principes et objectifs :

3.1.1. Vision

- **« Accélérer l'émergence du Niger en l'érigeant en un espace de paix et de quiétude par la coproduction de la sécurité de manière inclusive et participative ».**

3.1.2. Les principes directeurs

1. Principes directeurs généraux de la sécurité de proximité

- ✓ **N°1 : Rapprochement avec la population ;**
- ✓ **N°2 : Respect des droits humains ;**
- ✓ **N°3 : Responsabilité, redevabilité/transparence des actions ;**
- ✓ **N°4 : Prévention de la criminalité par la résolution des problèmes.**

2. Principes directeurs de la stratégie nationale de sécurité de proximité

- ✓ **N°1 : Capitalisation et valorisation des acquis des expériences antérieures ;**
- ✓ **N°2 : Mutualisation des moyens et rationalisation de leur utilisation ;**
- ✓ **N°3 : Caractère dynamique de la stratégie ;**
- ✓ **N°4 : Approche intégrative ;**
- ✓ **N°5 : Alignement sur la stratégie nationale de sécurité intérieure.**

3. Les objectifs

3. 1. L'objectif global :

« Contribuer à la sécurisation du pays en renforçant les relations de confiance mutuelle et de collaboration entre les FDS et les communautés ».

3.2. Les objectifs spécifiques

- ✓ Renforcer la coopération entre les FDS et les populations ;
- ✓ Arrimer les dispositifs sécuritaires communaux et communautaires au dispositif national ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux ;
- ✓ Assurer le respect des droits humains et la redevabilité par les FDS ;
- ✓ Intégrer le concept de sécurité de proximité et de dialogue avec les communautés dans les programmations locales.

4. Les résultats attendus

- ✓ Meilleure articulation entre l'alerte et la réponse par la création d'un continuum entre le niveaux national et communautaire ;
- ✓ Plus grande appropriation des questions sécuritaires par les populations ;
- ✓ Prévention de l'insécurité par la participation des populations à la gestion des questions sécuritaires.

5. Dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation :

5.1. Dispositif institutionnel de mise en œuvre :

5.1.1. Les parties prenantes au cadre institutionnel

- *La Présidence de la République :*
- *Le Cabinet du Premier Ministre :*
- *Le Ministère en charge de l'Intérieur : pilotage de la mise en œuvre ;*
- *Les Ministères chargés de la Défense, des Finances, de l'Environnement, de la Justice ;*
- *Les Communes ;*
- *L'Institut National de la Statistique (INS) ;*
- *La chefferie traditionnelle ;*
- *Les organisations communautaires de base ;*

- *Les Sociétés privées de sécurité ;*
- *Les partenaires techniques et financiers.*

5.1.2. Les organes du cadre institutionnel de mise en œuvre :

- ✓ **Le Comité Technique de pilotage**

6. Le budget prévisionnel de mise en œuvre de la SNSP

- **Coût estimatif : 38.508.500.000.**
- **Sources de financement : Etat et PTF**

IV. Récapitulatif du plan d'actions 2022-2026

Le plan d'actions est articulé autour des 5 objectifs spécifiques déclinés en 40 axes d'interventions avec un budget prévisionnel de 38.508.000.000 répartis comme suit :

1. OS N°1 : Renforcer la coopération entre les FDS et les populations : **15** axes d'interventions, budget : 30.807.500.000.
2. OS N°2: Arrimer les dispositifs sécuritaires communaux et communautaires au dispositif national, **3** axes d'intervention, budget : 1.250.000.000.
3. OS N°3 : Renforcer les capacités des acteurs, **6** axes d'interventions, budget de 440.000.000 ;
4. OS N°4 : Assurer le respect des droits humains et la redevabilité, **7** axes d'interventions, budget de 2.951.000.000
5. OS N°5 : Intégrer le concept de sécurité de proximité et le dialogue avec les communautés dans les programmations locales, **9** axes d'interventions et un budget de 2.160.000.000.

Le Président du comité technique de pilotage

de la SNSI et la SNSP

SAIDOU HALIDOU